



**SOMMAIRE**

Le discours du Secrétaire Général	... p 2
Compte-rendu de l'AG du 18 janvier 2010	... p 4
Les membres du bureau	... p 6
Vos élus en CAP	... p 7
Adhérez ! Adhérez !...	... p 8

## Le mot du Secrétaire Général

L'année 2009 fut une année de mobilisation face aux très nombreuses réformes mises en place pour la fonction Publique d'Etat. Les termes RGPP, DDI, DREAL, PFR, NES sont autant d'aphorismes qui nous parlent plus ou moins mais dont les conséquences sur notre vie professionnelle sont profondes.

L'ampleur de ces réformes provoque inquiétude et malaise car derrière les discours prônant réorganisation, modernisation et performance s'affirment les réalités d'économie et de réduction des coûts.

C'est pourquoi votre mobilisation a toujours été au combien importante. Celle-ci s'est manifestée au 1er trimestre lors des élections de renouvellement de la CAP de notre corps.

Grâce à votre soutien le SAFACTT est à nouveau arrivé en tête et a conforté sa place de syndicat majoritaire avec **46% des voix**. Ceci constitue une marque de confiance pour les 6 élus de la CAP (3 titulaires et 3 suppléants) et les 10 membres du bureau. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour le travail entrepris cette année pour la défense des droits de chacun et chacune d'entre-nous dans notre vie professionnelle dans le cadre de l'évolution annoncée du corps de contrôle.

De même, lors des élections de septembre pour la mise en place des CTP des neufs premières DREAL, le SAFACTT au côté des autres syndicats composantes de l'UNSA DEVELOPPEMENT DURABLE, a prouvé son implication et sa mobilisation pour affirmer la représentativité grandissante de l'UNSA.

Merci à tous nos élus dans les CTP qui défendent au quotidien l'intérêt de tous les agents. Ce n'est pas toujours facile, surtout en ce moment avec la réorganisation des services qui impacte les personnels. Cela réclame beaucoup de dévouement, mais leur implication est appréciée par les collègues et les responsables de l'UNSA.

En ce qui concerne les évolutions à venir pour le corps des CTT, nous avons décidé de nous battre ensemble au sein d'une intersyndicale avec la CGT-SNPTAS et FO-SNCTT. Nous pensons qu'affirmer en commun et avec votre soutien des revendications, au combien anciennes, statutaires et indemnitaires, ne pourra que faire évoluer les choses.

En effet, la mise en place du nouvel espace statutaire pour les catégories B représente une chance unique de voir aboutir nos demandes, jusqu'à présent défendues sous l'angle de la démarche du CII.

De fait et malgré plusieurs années de doléances sur notre statut, il nous était répondu que rien n'était possible pour réformer un corps comme le nôtre et que seule une réforme d'ampleur permettrait d'y travailler. Nous y sommes, les contours de la réforme de la catégorie B sont désormais connus par le décret du 11 novembre 2009, dit « décret coquille ». Il fixe le NES, Nouvel Espace Statutaire, dans lequel notre corps sera reclassé. Et c'est là que le bas blesse puisque, initialement, le ministère avait prévu de nous reclasser dans la filière administrative, ce qui n'entraînerait qu'une maigre revalorisation alors que nous réclamons depuis longtemps une reconnaissance de notre technicité et de notre expertise.

L'AG intersyndicale du 11 juin a fixé un axe de mobilisation forte :

l'exercice d'un contrôle poussé et systématique avec sanction par l'ensemble des contrôleurs des transporteurs et notamment des transporteurs français, ceci sur une période d'un mois à compter du 1er septembre.

Ceci s'est accompagné d'une publicité de notre mouvement auprès des syndicats professionnels des transports, afin de les amener à faire pression sur notre administration.

Ce mouvement a eu un large écho auprès des professionnels et de la presse du secteur, qui se sont inquiétés des conséquences de ce mouvement zélé sur le fonctionnement de leurs entreprises. D'autant que nous avons souligné notre impossibilité de contrôler le cabotage si cher à notre ministère. De même, l'envoi de nos revendications par mel et fax auprès de nos différents édiles a été lancé.

Le silence de la Direction des Ressources Humaines était assourdissant, la preuve une note du mois d'août

confirmait notre reclassement dans la filière administrative à l'instar des SA et des IPCSR. Autant dire, le mépris total. C'est après des demandes maintes fois renouvelées que Mme EYSSARTIER, la DRH, a daigné nous rencontrer le 14 octobre, avec M. MALFILATTRE, pour entendre nos revendications. Ceci au lendemain d'une nouvelle AG qui avait relancé le mouvement initié en juin et jusqu'en fin d'année.

Cette réunion avait des aires de déjà vu avec une DRH découvrant nos missions bien que M. MALFILATTRE nous connaisse bien. Nous avons défendu le principe d'une filière de contrôle en plus des deux filières administratives et techniques. L'avantage d'une telle filière nous permettant d'aboutir à ce que nous souhaitons, un corps de catégorie B type CII à trois niveaux de grade, avec intégration au deuxième niveau de grade, et reclassement des agents du 1er niveau de grade.

La DRH ne s'est pas opposée à une réflexion sur nos revendications, avec quelques bémols : nous sommes un corps sans assise en catégorie C et sans accès en catégorie A, et quid des agents au 1er niveau de grade, dit « stock », dans le cas d'un accès direct au 2e niveau. Tout est question de disponibilité budgétaire. De même, notre formation n'est pas reconnue comme diplômante puisqu'elle n'a pas lieu au sein d'une école.

Pour appuyer cette filière contrôle, nous savons que nous devons nous associer à nos collègues IPCSR (inspecteurs du permis de conduire) qui sont sur le même type de revendication.

En décembre cette option est finalement évoquée par M. MALFILATTRE comme base de travail lors d'une réunion entre l'UNSA et la DRH.

Nous le voyons, lorsque l'on se mobilise, tout reste possible, même si rien n'est certain. Je tiens d'ailleurs à souligner l'implication de l'UNSA dans la défense du dossier catégoriel B notamment l'accès aux 3 grades (alors qu'il était prévu par exemple pour les corps administratifs l'accès uniquement aux deux premiers niveaux de grade) et la défense de cette filière contrôle.

Nos collègues de l'UNSA Education Routière sont à nos côtés, c'est pourquoi il faut continuer en 2010 à porter nos revendications statutaires haut et fort afin de les voir aboutir. De toute façon, la réforme sera appliquée en 2012 au plus tard. Il n'y a pas de temps à perdre. De même, la question de la PFR appliquée aux catégories A se posera, dans le cadre des négociations de sa mise en oeuvre aux B. Là aussi, le SAFACTT s'impliquera au sein de l'UNSA-DEVELOPPEMENT DURABLE.

Merci à toutes et à tous, soyons solidaires et unis.

Le Secrétaire Général, Pierre GUERIF



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE UNSA-DEVELOPPEMENT DURABLE/SAFACTT

**L'Assemblée Générale du SAFACTT a eu lieu le 18 janvier 2010 à la Bourse du Travail à Paris.**

**Lors de cette première AG 2010 qui a réuni soixante et un contrôleurs de notre corps, nous avons pu aborder ensemble des points suivants :**

- Discours du Secrétaire Général, Pierre GUERIF (cf. document joint)
- Intervention de Daniel PUIGMAL Secrétaire Général de l'UNSA – DEVELOPPEMENT DURABLE
  - Examen du contexte national : les réformes (RGPP2) les inquiétudes !
  - le contexte au MEEDDM : des marges de manœuvre extrêmement minces !
  - le fonctionnement fédéral : le renforcement de l'UNSA-DD, une représentativité accrue.
- Intervention de Christophe NAUWELEARS Secrétaire Général de l'UNSA – Education Routière
  - présentation du corps Education Routière (ER), 3 grades mais fonctions identiques.
  - À court terme (2012) le recrutement des IPCSR se fera à niveau BAC +2.
  - les revendications du corps « E.R. » : une reconnaissance par le biais de la filière « Contrôle ».
  - la volonté d'une filière « contrôle » commune avec les CTT pour une reconnaissance de nos technicité.
- Présentation du Nouvel Espace Statutaire (NES) par Pierre GUERIF
  - la grille B type
  - la filière « Contrôle » avec le corps « ER » enfin évoquée en réunion bilatérale avec la DRH.
  - nos revendications : intégration des CTT aux 2° et 3° niveaux de la grille (à l'instar des CII).
  - En réunion bilatérale avec la DRH, la possibilité d'une filière « contrôle » commune aux CTT et aux Inspecteurs du permis de Conduire a été évoquée.
  - Les questions sur le statutaire sont à ce jour au point mort du fait du boycott par les organisations syndicales des différentes instances (CTP, réunions et groupes de travail).
- Débats-échanges divers avec l'assemblée :
  - la réforme de la filière « technique », la fusion des Contrôleurs des TPE et Techniciens en cours.(D. Puigmal)
  - l'intérêt d'une filière « contrôle » commune avec les IPCSR pour une reconnaissance de nos technicité, réside dans la taille critique de notre corps et dans les moyens d'actions à notre disposition. (le poids des IPCSR n'est pas à négliger). Ce choix influera sur la statutaire et l'indemnitaire.

- la position des autres syndicats « Education Routière » n'est pas unanime, (il existe une revendication pour l'accès des IPCSR en catégorie A !?)
- la PFR, son application pour la catégorie B débutera en 2011.
- contrôles hors horaires (hors vacations normales de semaine) et week-end (samedi et dimanche) : un projet de décret est en cours d'élaboration, il prévoit le versement d'un taux de 25 euros par tranche de 2 heures de contrôle (y compris le temps de trajet).
- L'Assemblée Générale s'est terminée par les traditionnels votes :
  - le rapport financier présenté par Daniel VINCENT (cf. document joint) a été validé à l'unanimité.
  - le renouvellement du bureau national UNSA-SAFACCTT (51 votants)
    - étaient sortants : Pierre GUERIF, William DISCORN et Daniel VINCENT.
    - étaient entrants : Pierre GUERIF, Christophe Henry et André AGNIERAY
    - ont été élus : Pierre GUERIF (51 voix), Christophe Henry (50 voix) et André AGNIERAY (37 voix).
  - la reconduite des revendications sur le statutaire, l'obtention de la filière de contrôle avec un accès direct au 2<sup>e</sup> niveau de grade dans le NES pour 2010, ont été adoptées à la majorité (1 abstention).
  - la poursuite de l'action intersyndicale en 2010 a été adoptée à l'unanimité.
  - Pour conclure, les statuts ont été modifiés, le nom de notre ministère changeant fréquemment, l'UNSA-MEDAD-SAFACCTT devient donc **UNSA-DEVELOPPEMENT DURABLE – SAFACCTT** après un vote à l'unanimité.

La nouvelle adresse de notre syndicat est désormais :

**UNSA-DEVELOPPEMENT DURABLE – SAFACCTT**

MEEDDM - permanence UNSA/SAFACCTT  
30, passage de l'Arche PLO I  
92055 La Défense

pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait et qui le désire,  
vous pouvez adhérer à l'**UNSA-DEVELOPPEMENT DURABLE – SAFACCTT**  
en remplissant le bulletin d'adhésion et en le retournant accompagné de la cotisation  
à notre nouveau trésorier **Christophe VAUBAILLON**

*Pour vous informer, vous pouvez aussi consulter le site de l'UNSA, en ouvrant les liens suivants :*

<http://www.unsa-fonctionnaires.org/>

<http://www.unsa.org/>



**Les membres du bureau UNSA - DEVELOPPEMENT DURABLE - SAFACTT**

FONCTION	NOM	ADRESSE ADMINISTRATIVE	PORTABLE
Secrétaire-Général	<b>Pierre GUERIF</b>	<b>DREAL BASSE-NORMANDIE</b> STIVSR 10 Bd Général Vanier PB 60040 14006 CAEN cedex Tél. :02.31.43.19.38	06.27.27.83.22
Secrétaire-Général adjoint	<b>Emmanuel PUT</b>	<b>DRE CENTRE</b> S.T.R Maison des Cultures Professionnelles 28, rue Pierre Semard 18100 VIERZON tél :02.48.52.97.94	06.61.17.21.29
Secrétaire	<b>Willy DE PETRIS</b>	<b>DREAL RHONE ALPES</b> DDTM de l'AIN STV 23 rue Bourgmeyer 01012 BOURG EN BRESSE Tél. : 04.74.45.62.73	06.61.66.57.92
Secrétaire -Adjoint	<b>Pascal ESNAULT</b>	<b>DREAL BOURGOGNE</b> 57, rue de Mulhouse BP 4029 21033 DIJON Tél. : 03.80.29.44.46	06.86.67.69.18
Trésorier	<b>Christophe VAUBAILLON</b>	<b>DREAL ALSACE</b> SRE 2, route d'Oberhausberger BP 81005/F 67070 STRASBOURG Tél. : 03.88.13.08.46	06.29.79.06.42
Trésorier -Adjoint	<b>Christophe HENRY</b>	<b>DRE ILE DE FRANCE</b> PoD/DTR/ secteur 1 /B223 21-23 rue Miollis 75723 PARIS cedex Tél. : 0140.61.83.73	06.60.48.93.49
Chargé de Mission	<b>Marc ARBIOL</b>	<b>DRE ILE DE FRANCE</b> Antenne de l'Essonne 10 rue Lafayette 91108 Corbeil Essonnes Tél. : 01.60.89.83.62	06.60.51.78.17
Chargée de Mission	<b>Flora DARMEDRU</b>	<b>DREAL RHONE ALPES</b> 165 rue Garibaldi BP 3203 69421 Lyon cedex 3 Tél. : 04.78.62.11.66	06.71.40.53.45
Chargée de Mission	<b>Valérie DELAUNAY</b>	<b>DREAL POITOU-CHARENTES</b> 84, avenue de la gare 16400 La Couronne Tél. : 05.45.61.84.23	06.23.04.74.61
Chargé de Mission	<b>André AGNIERAY</b>	<b>DRE ILE DE FRANCE</b> 21-23 rue Miollis 75723 Paris cedex Tél. 01.40.61.89.70	06 60 63 09 64

***Vos représentants à la CAP nationale des Contrôleurs des Transports Terrestres :***

<b>GRADES</b>	<b>REPRESENTANTS TITULAIRES</b>	<b>REPRESENTANTS SUPPLEANTS</b>
<b>Contrôleurs divisionnaires</b>	<p><b>Pierre GUERIF</b> DREAL BASSE-NORMANDIE STIVSR 10 Bd Général Vanier PB 60040 14006 CAEN cedex Tél. :02.31.43.19.38</p>	<p><b>Emmanuel PUT</b> DRE CENTRE S.T.R Maison des Cultures Professionnelles 28, rue Pierre Semard 18100 VIERZON tél :02.48.52.97.94</p>
<b>Contrôleurs principaux</b>	<p><b>Alfred BIHET</b> DREAL PICARDIE SDIT/RT 56 rue Jules Barni 80040 AMIENS cedex 1 Tél. :03.22.82.25.26</p>	<p><b>Daniel VINCENT</b> DRE BRETAGNE TRA / CTT 22, rue du Commerce 56019 VANNES Cedex Tél. : 02.97.68.31.45</p>
<b>Contrôleurs</b>	<p><b>Willy DE PETRIS</b> DREAL RHONE ALPES DDTM de l'AIN STV 23 rue Bourgmeyer 01012 BOURG EN BRESSE Tél. : 04.74.45.62.73</p>	<p><b>Christophe HENRY</b> DRE ILE DE FRANCE PoD/DTR/ secteur 1 /B223 21-23 rue Miollis 75723 PARIS cedex Tél. : 01.40.61.83.73</p>

*Pour tous les sujets abordés lors des CAP (mutations, avancements ...) n'hésitez pas à les contacter !*

**BULLETIN D'ADHESION 2010 à l' U.N.S.A-Développement Durable / S.A.F.A.C.T.T.**



NOM ET PRENOM : .....

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : DREAL .....

Ci-joint ma cotisation annuelle de 33 € pour l'année 2010  
à l'ordre du S.A.F.A.C.T.T. adressée à :

***U.N.S.A-Développement Durable SAFACTT***

Christophe VAUBAILLON

**DREAL ALSACE**

SRE

2, route d'Oberhausberger

BP 81005/F

67070 STRASBOURG